



Tel : 02.31.27.15.80  
Fax : 02.31.23.86.06  
Mail : [mairie@cagny.fr](mailto:mairie@cagny.fr)  
Site : [www.cagny.fr](http://www.cagny.fr)

## Cagny Actualités

Décembre 2020 et janvier / février 2021

### Les réalisations

- **Remplacement de la chaudière du Gymnase du Petit Bois** qui était défectueuse et raccordement désormais au gaz de ville.

- **Changement du contrat de fourniture d'énergie** permettant ainsi de négocier les contrats et de faire une économie de 6 224 € réalisée avec un meilleur pouvoir énergétique. Il est également prévu, dans une deuxième phase, de faire des économies d'énergie en évitant la surchauffe des salles omnisports.



- **Installation d'un nouveau panneau lumineux** d'une meilleure visibilité avec un écran plus grand.

- **Réfection des vestiaires de l'atelier communal** : les travaux ont été réalisés en régie par les agents du service technique, et le résultat est très satisfaisant. Bravo à l'équipe technique.

#### - **Renégociation des contrats de téléphonie à la charge de la collectivité**

Le projet de téléphonie est en cours de réalisation pour la fourniture d'accès à internet de la mairie avec Orange (dont accès wifi). La rénovation complète de la baie informatique et de la ligne du standard ont été réalisées et les contrats de téléphonie de l'école ont été renégociés. L'ensemble de ces modifications nous permettra d'obtenir une économie de 443 € TTC/mois.

- **Achat de 3 nouveaux PC portables** pour l'école élémentaire suite à la vétusté des précédents (les anciens pourront servir à des associations cagnaises).

- **Achat d'un poste informatique** supplémentaire pour la mairie (titularisation d'Anne LEPILLEUR).

- **Installation des premières chicanes gabions** pour diminuer la vitesse des véhicules, rue de Grantot, rue de Bréholles et rue du Grand Chemin.



## Projets à venir à court terme

### **Revitalisation du cœur de bourg** : mission complémentaire

Le projet de travaux de revitalisation du cœur de bourg a finalement nécessité l'établissement d'un permis d'aménager. Cette prestation n'était pas prévue à l'origine, le groupement Agnès SPALART/SOGETI Ingénierie Infra l'a réalisée et le document a été validé le 6 novembre 2020.

La consultation des entreprises va donc pouvoir être lancée et les travaux démarreront juste après les travaux d'assainissement prévus en janvier 2021.

**Aménagement de l'espace sportif du Petit Bois** (afin d'éviter l'installation des gens du voyage). Un arrêté a été pris par M. le Maire le 25 septembre 2020 précisant qu'en dehors des cas expressément autorisés, la circulation et le stationnement de tout type de véhicule seraient interdits sur les espaces verts municipaux (exemple l'espace sportif du Petit Bois, parc de la mairie, etc...). Cet arrêté annule le principe des conventions précédentes entre les gens du voyage et la mairie et permet l'intervention de la gendarmerie sous 48h sur ordre de la préfecture. Une étude sera également effectuée pour empêcher l'accès de caravanes à l'espace sportif du Petit Bois.

## Vie Municipale

### Personnel Communal :

Renouvellement le 21 octobre 2020 d'un contrat PEC (contrat Parcours Emploi Compétence) d'agent technique d'Angélique MARTIN, pour une durée de 1 an.

Le 2 novembre 2020, Anne LEPILLEUR a été promue au poste en charge de l'Urbanisme pour un contrat de 20h dans le cadre de la réorganisation des services administratifs de la commune.

Le 3 décembre 2020, Murielle VILLEY, après avoir donné satisfaction, en tant que contractuelle, sera nommée dans un emploi permanent au grade d'adjoint technique.

### Conseil Municipal

Afin de respecter les mesures sanitaires, M. le maire a décidé que jusqu'à nouvel ordre les réunions du conseil municipal se dérouleront au foyer rural.

Les prochaines réunions auront lieu à 18h00 :

- ◇ mardi 8 décembre 2020,
- ◇ mardi 12 janvier 2021,
- ◇ mardi 9 février 2021.



Réunion du 13 novembre 2020

L'ordre du jour des réunions et la synthèse des comptes-rendus sont consultables sur le panneau d'affichage de la mairie ainsi que sur le site [www.cagny.fr](http://www.cagny.fr)

## Modification des jours d'ouverture de la mairie :

**Depuis le 1<sup>er</sup> décembre 2020, la mairie est fermée le mardi après-midi mais ouverte le mercredi matin.**

Ouverture : lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,  
mardi de 9h à 12h,  
et sur rendez-vous en dehors de ces créneaux.

Vous pouvez joindre le secrétariat au 02 31 27 15 80, par mail [mairie@cagny.fr](mailto:mairie@cagny.fr)

Site [www.cagny.fr](http://www.cagny.fr)

N'oubliez pas d'installer gratuitement **CITYKOMI** pour recevoir toutes les informations de la commune. (Le secrétariat mairie se fera un plaisir de vous aider si besoin).

## Service urbanisme :

Anne LEPILEUR vous recevra désormais **uniquement sur rendez-vous** pour le dépôt de permis de construire, ou pour des renseignements sur la réalisation de travaux, etc..

- les lundi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h,
- le mercredi de 9h à 12h.

Contacts : 02 31 27 15 84 et par mail : [alepilleur@cagny.fr](mailto:alepilleur@cagny.fr)

## Cérémonie des Vœux du Maire

Celle-ci est habituellement organisée début janvier et réunit jusqu'à 200 personnes (députée, élus, gendarmerie, responsables d'entreprises, commerçants, artisans et beaucoup de Cagnaises et Cagnais). Elle ne pourra malheureusement pas avoir lieu cette année en raison de la crise sanitaire actuelle.

M. le maire s'adressera début janvier 2021 par un courrier spécial aux Cagnaises et aux Cagnais afin de présenter ses vœux, un bilan 2020 et les projets à venir.

## Action Sociale – CCAS

**Bons de Noël** les conditions d'attribution sont les suivants :

1°) Personnes âgées :

Plafond annuel de ressources (équivalent à l'ASPA : Allocation de Solidarité pour les Personnes Agées) : en 2019 ces plafonds sont

- une personne : 10 838,40 €
- un couple : 16 826,64 €

Bons :

- 309,00 € pour le chauffage (un virement sur votre compte sera réalisé)
  - 48,25 € de pain pâtisserie
  - 109,00 € de viande
- } à retirer chez les commerçants locaux

2°) Familles

Plafond de ressources                      Bon par enfant (âgé au maximum de 14 ans dans l'année)

RSA socle .....	80,00	€
RSA socle + 10%.....	77,00	€
RSA socle + 20 % .....	73,00	€

## Affaires Scolaires

Suite à l'annonce du port de masque obligatoire dès 6 ans, la mairie a offert 4 masques tissu homologués à chaque enfant, à la rentrée des vacances d'octobre. Ces masques ont été achetés auprès de la pharmacie de la Plaine de Cagny qui nous a fait bénéficier de sa remise professionnelle (un grand merci à elle).

### La dictée d'Ela – le 12 octobre 2020



Les 2 classes de CM1 et CM2 ont participé à la dictée d'ELA. C'est une manifestation « phare » de cette association qui se mobilise pour vaincre des maladies génétiques rares qui détruisent la myéline (graine du nerf) du système nerveux.

L'auteur de la dictée permet aux élèves et aux enseignantes d'échanger sur les valeurs de respect et de solidarité.

Cette manifestation s'est déroulée dans les classes le lundi 12 octobre. Pour la lecture de la dictée, les élèves ont eu le plaisir de recevoir M. le maire, Eric MARGERIE et Jean-Paul HAUGUEL, notre historien.

Comme d'habitude les enfants ont participé de façon active à cette animation.

### Distribution de Calendrier de l'Avent - le 30 novembre :

M. le maire est passé rendre une visite aux 233 enfants des écoles pour offrir au nom de la municipalité un calendrier de l'avent à chaque enfant.



Repas de Noël, cette année les enfants de l'école élémentaire ne pourront malheureusement pas déjeuner tous ensemble car la crise sanitaire ne le permet pas mais la municipalité offrira un goûter de Noël par classe à la place.

### Vacances scolaires

\*du vendredi 18 décembre 2020 (après la classe) au lundi 4 janvier 2021 au matin.

\*du vendredi 19 février 2021 (après la classe) au lundi 8 mars 2021 au matin.

## Environnement

### Dépôt des sapins de Noël :

Du 28 décembre 2020 au 11 janvier 2021, vous pourrez déposer votre sapin aux emplacements suivants :

- avenue du Parc (en face du gymnase du Petit Bois)
- parking impasse des Passereaux
- parking rue Jacques Brel
- rue Adolphe Lebaudy (devant les garages communaux, près de l'abribus)
- rue du Clos Neuf
- rue des British Guards.
- rue des Cocalincots.



## Sport écologie et confinement

### Je ramasse des déchets en marchant.

Chaque année, des centaines de tonnes de déchets se retrouvent dans la nature, volontairement ou involontairement. Cela a un impact sans pareil sur la faune et sur la flore : fragmentation du plastique sous forme de microplastiques, blessures d'animaux, pollution des sols... Même s'il convient de lutter contre la génération de déchets à la source, en modifiant ses comportements individuels



pour privilégier par exemple des achats avec le moins d'emballages possibles, il est important à court terme de limiter la pollution durable des milieux.

**Je ramasse des déchets en marchant dans ma commune** et j'envoie une photo de ma collecte et si je peux, j'indique le poids. Nous publierons le résultat dans un Cagny actualités.

Envoyez votre photo à Laëtitia CARUEL mail : [lcaruel@cagny.fr](mailto:lcaruel@cagny.fr)

# TROP LA HONTE



**STOP AUX INCIVILITÉS !**

# QUAND MON MAÎTRE NE RAMASSE PAS !

Des sacs sont à votre disposition à la mairie

Quand je passe, je ne laisse pas de traces!



## Je ramasse les feuilles



Mais s'il y a un endroit où vous pouvez laisser les feuilles mortes, c'est au pied des arbres et des arbustes, isolés ou en haie : elles joueront les rôles de manteau protecteur contre le froid, de



réserve à nutriments et de refuge pour de nombreux auxiliaires (carabes, coccinelles, hérissons, staphylins odorants...).

## Sécurité

### Plan vigipirate :

Le plan Vigipirate est porté au niveau « **Urgence Attentat** » sur l'ensemble du territoire national depuis le 29 octobre 2020. ...



Ce niveau est activé en cas de menace d'attaque terroriste imminente ou à la suite immédiate d'un attentat. Cet état de vigilance et de protection maximal est mis en place pour une durée limitée à la gestion de crise sur l'ensemble du territoire national ou sur une zone géographique délimitée. Il permet notamment d'assurer la mobilisation exceptionnelle de moyens, mais aussi de diffuser des informations susceptibles de protéger les citoyens dans une situation de crise (fermeture de certaines routes et des transports publics...).

Le maire a décidé l'installation de barrières sur certaines zones de la commune.

### Se préparer, prévenir, réagir, gérer

\* **se préparer** (connaître la configuration des lieux de vie et des sites fréquentés habituellement, identifier les sorties de secours, observer son environnement notamment dans les lieux de forte affluence, connaître les numéros d'urgence, se former aux gestes de premier secours...) ;

\* **prévenir** (signalement des cas de radicalisation, prévention de passage à l'acte violent et signalement de situations suspectes) ;

\* **réagir** (que faire en cas d'attaque armée, de cyberattaque ou encore d'attaque avec un produit toxique) ; Voir affiche page suivante.

\***gérer** l'après attentat (témoin ou victime d'une attaque terroriste).

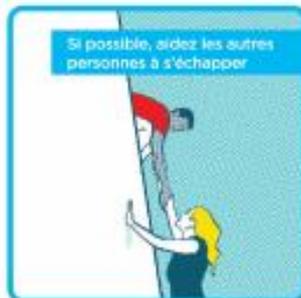
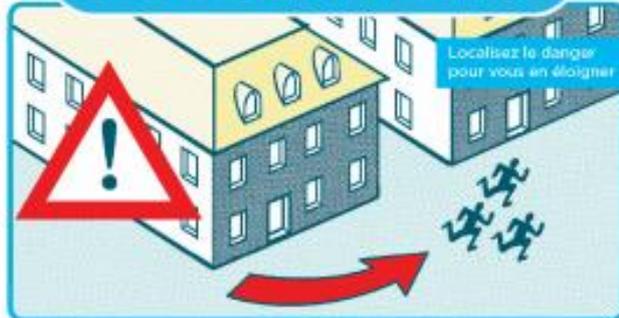
# RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

## 1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

## 2/ SE CACHER



## 3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE



### VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un **comportement suspect**, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
  - Quand vous entrez dans un lieu, repérez les **sorties de secours**
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations **non vérifiées** sur Internet et les réseaux sociaux
  - Sur les réseaux sociaux, **suivez les comptes @Place\_Beauvau et @gouvernementfr**

## Informations diverses

**Don du sang** la prochaine collecte aura lieu le 27 janvier 2021.

Les donateurs seront accueillis de 15h30 à 19h30 au Foyer Rural.

### **Un conciliateur de justice**

Christian VERINE est à votre disposition les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois de 9h à 12h à Troarn, 3 rue place Raphaël Briard **uniquement sur rendez-vous**.

Contact au 02 31 26 36 09 ou 02 31 26 36 10.

Il pourra vous aider sur différents litiges :

- **Les différends entre propriétaires et locataires ou entre locataires**
- **Les problèmes de voisinage (*droit de passage, mur mitoyen*)**
- **Les différends relatifs à un contrat de travail**
- **Les litiges de la consommation**
- **Les malfaçons de travaux**
- **Les impayés**

Il n'interviendra pas pour des litiges :

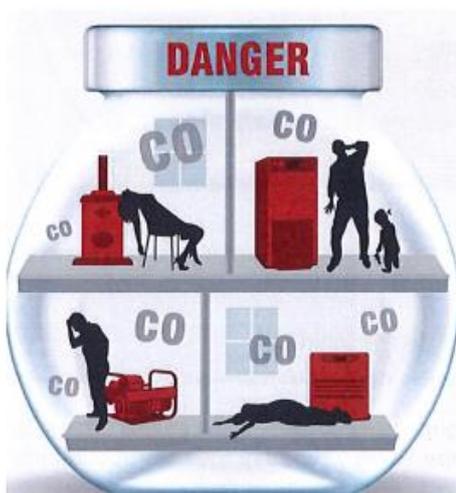
- De droit de la famille, pensions alimentaires, droits de résidence (*compétence du juge aux affaires familiales*)
- De conflits avec l'administration (*compétence du Défenseur des droits ou du tribunal administratif*)
- D'état civil (*compétence administrative ou judiciaire*)

### **Campagne prévention monoxyde de carbone**

# MONOXYDE DE CARBONE

## Gaz incolore, inodore, toxique et mortel

Les bons conseils – Les bonnes pratiques – Les bons gestes



**1<sup>ère</sup> cause de mortalité par toxique**, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

#### **Les appareils qui peuvent dégager du monoxyde de carbone**



Poêle

Cheminée

Chauffage d'appoint

Chaudière

Groupe électrogène

## SE PROTÉGER : AGIR SUR LES APPAREILS A COMBUSTION

### Avant l'hiver,

- Faites contrôler et entretenir vos appareils de combustion à usage de chauffage et de production d'eau chaude,
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

**Pour votre sécurité, faites réaliser ces opérations par un professionnel qualifié.**

### Toute l'année,

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité,
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro, ...),
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage, ...) des matériels (groupe électrogène) ou moteurs (scooter, moto, voiture, ...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

## SE PROTÉGER : AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

### Des pratiques de bon sens,

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle de votre logement (entrée d'air neuf et sortie d'air vicié),
- Aérez quotidiennement pendant 10 minutes minimum les pièces de vie de votre logement (salon, salle de séjour, chambres, ...).

**Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.**

## SE PROTÉGER : FAIRE LES BONS GESTES

### En cas de soupçon d'intoxication au CO,

- Premier symptômes :
  - Maux de tête
  - Vertiges
  - Nausées
  - Vomissements
- Aérez immédiatement les locaux,
- Evacuez rapidement les lieux,
- Appelez les secours :

N° D'URGENCE	
15	SAMU
18	Sapeurs pompiers
112	Numéro d'appel d'urgence européen spécifique pour les personnes sourdes et malentendantes : contact par SMS
114	



## POUR EN SAVOIR PLUS

Le site internet dédié à la prévention des accidents domestiques et la qualité de l'air intérieur.

[www.prevention-maison.fr](http://www.prevention-maison.fr)

Le site internet de l'ARS de Normandie avec sa page dédiée à l'environnement intérieur, accessible dans la rubrique « Santé et prévention » au sein de l'onglet « Santé et environnement ». On y retrouve tous les documents de communication et d'information à télécharger : brochures, dépliants, guides, affiches, spots radio, vidéos, ...

## Urbanisation :

Nouvelle zone pavillonnaire « les Hameaux du bois » : les travaux de voirie sont achevés ainsi que les branchements pour l'eau et l'électricité sur un ensemble de 70 parcelles dans un premier temps. Ce seront des parcelles d'une superficie de 450 m<sup>2</sup> à 550 m<sup>2</sup>.

Les parcelles du Hameau des Bois sont dès à présent commercialisées par le promoteur FRANCELOT au 02 31 27 85 00.

## Vie Associative

### - Chorale de l'Amitié

C'est avec regret que la Chorale de l'amitié ne pourra maintenir le concert annuel programmé le 23 janvier 2021 à la salle du Foyer Rural suite au contexte actuel et les mesures sanitaires mises en place et celles à venir.

### - Tennis club

Animation Club de Tennis – Balles Roses

A l'occasion d'Octobre Rose qui soutient la lutte contre le cancer du sein, le comité de tennis du Calvados a incité les clubs à organiser la journée « Balles Roses ».

Le Club de Tennis de Cagny a donc organisé sa première édition le samedi 17 octobre 2020.

6 équipes ont disputé des matchs de doubles sur les courts intérieurs et extérieurs de 14h à 18h.

Les joueuses venaient de différents clubs : Livarot, Condé sur Noireau, Ranville et Cagny.



La participation financière des 12 joueuses et l'achat de boîtes de balles roses ont permis de récolter 105 € qui seront reversés à l'association de la lutte contre le cancer du sein.

L'animation a été une réussite et s'est déroulée dans la bonne humeur et pour la bonne cause.

Elle sera, nous l'espérons, réitérée lors d'une deuxième édition l'année prochaine.



### - Twirling Sport Cagny

Cette année s'annonce difficile en raison de la crise sanitaire.

Il y a 25 licenciés de 6 à 38 ans.

L'association vient d'être certifiée cette année par la fédération (FSCF).

Félicitations c'est le 1<sup>er</sup> club certifié de Basse Normandie.

*Prochaine date à retenir :*

- le 21 février : bourse aux jouets au Foyer Rural.

## - Anciens Combattants



La cérémonie nationale d'hommage aux morts pour la France durant la guerre d'Algérie et les combats au Maroc et en Tunisie se déroulera le samedi 5 décembre à 11h00. Au vu de la situation actuelle et tenant compte des consignes du gouvernement en matière de manifestations et rassemblements publics, cette manifestation s'exercera en mode restreint, sans public, seul le président des Anciens Combattants, un porte-drapeau et le maire déposeront une gerbe du souvenir au pied du monument aux Morts. Vous pouvez, si vous le souhaitez, vous associer de chez vous à cette cérémonie en observant une minute de silence à 11h00.

**En vente le calendrier** des Anciens Combattants au prix minimum de 5€.

**Date à retenir** : assemblée générale **le lundi 25 janvier 2021** à 14h30 au Foyer Rural.



**Les Anciens Combattants participent à l'Opération « chocolat de Noël 2020 » au profit de l'association Sarah-rayonne.**

Vous pouvez passer commande auprès de Jean SIMEON au 06 74 75 43 05.

- \*Boîte de fer truffes nature :



10€ la boîte de 500g.



Cette opération de Noël est la 9ème depuis 2012, elle reste la principale opération de récolte de fonds pour l'association. Cette même association continue à aider grandement Sarah au quotidien, que ce soit à la maison, dans ses déplacements "médicaux", pour l'achat de matériels (achat récent d'un ipad pour la stimulation visuelle et le travail oeil-main) ou d'équipements spécifiques (arrivée imminente d'un véhicule neuf essentiel aux nombreux déplacements plus ou moins lointains).

N'hésitez pas à suivre l'évolution et les nouvelles de Sarah sur le compte facebook « association Sarah rayonne » très actif.

Sarah est actuellement dans une bonne période depuis quelques mois et surtout depuis la rentrée de septembre.

Au vu du contexte actuel, cette opération sera la seule pour l'année 2020. L'organisation d'autres manifestations en 2021 est espérée.

SVP, n'hésitez pas à relayer cette opération par le biais de votre choix (par exemple par mail) auprès de vos contacts.



## - Judo Club



La Section Judo Cagny a repris ses activités fin août pour les cours de Taïso et Ju-jitsu et de judo. La remise des ceintures et l'assemblée générale se sont déroulées le 3 septembre 2020 en respectant le protocole sanitaire. L'association remercie la présence de M. le maire, d'Emmanuel LAUDO et de Sylvain GUILBAULT. Merci pour le discours de M. le maire.



Présence au forum des associations le 5 septembre où l'association a eu plusieurs inscriptions.

Cette année le Taïso fait "carton plein" avec un cours mixte et un exclusivement féminin.



Le 11 octobre a eu lieu le championnat minimes à Forges les Eaux, Théo QUEVAL a représenté la Section Judo Cagny.



Merci au professeur Alain BOUYOU de l'avoir accompagné. Hélas il n'a pas été qualifié pour le championnat de France. Félicitations à lui pour son parcours.



Le club tient à remercier Alexis LACROIX professeur de Judo depuis 10 années au sein de la Section Judo Cagny qui a dû se retirer. Les membres du bureau s'excusent de ne pas avoir été présents (contraintes sanitaires) lors de sa passation avec Renaud LECHARTIER, le nouveau professeur.

Alexis LACROIX essaiera de revenir en fin d'année pour la remise des ceintures. Le club lui souhaite une bonne continuation.

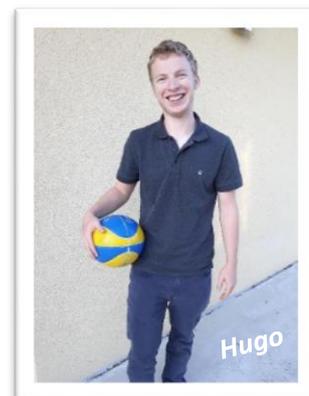
Suite aux décisions gouvernementales, les entraînements sont annulés mais des cours de renforcement musculaire pour les licenciés sont assurés en visio par Alain BOUYOU. Les membres du bureau sont à votre disposition pour plus de renseignements.

## - AJ Cagny Basket

Une bonne reprise en septembre que tous les joueurs et joueuses attendaient avec impatience.

Pour seconder leur entraîneur Quentin, qui était déjà au club la saison dernière, l'AJ Cagny a accueilli 2 nouveaux entraîneurs cette saison : Chedly TEBOURSKY (d'Hérouville Basket) et Hugo JOSSE (en Service Civique).

- Cette année, une 4ème équipe sénior homme a été créée ; ce qui montre le dynamisme du club ; elle évolue en championnat D3.



- L'équipe 1ère, promue dans l'échelon supérieur (R2) cette année, a bien débuté sa saison avec 3 victoires pour 1 défaite.

Les joueurs de l'équipe 1ère ont mis leurs baskets autour du cou pour soutenir l'opération lancée par l'Association ELA !



L'équipe 1ère a participé, tout au long du mois de novembre, à l'opération Movember, qui soutient la santé masculine.

Pendant les vacances de la Toussaint, le club a organisé un stage basket à destination de ses licenciés. Ce fut très apprécié !



Du fait de la situation sanitaire, le club a dû interrompre la saison ; il propose via ses réseaux sociaux :  AJ Cagny Basket, des concours et des activités, pour garder le lien.

## - Club de l'Amitié

En septembre 2020, le club a fourni des masques à chaque membre.  
Une distribution de paniers garnis se déroulera le 10 et 17 décembre à la salle du Parc.  
Distribution pour les anniversaires aux mêmes dates.

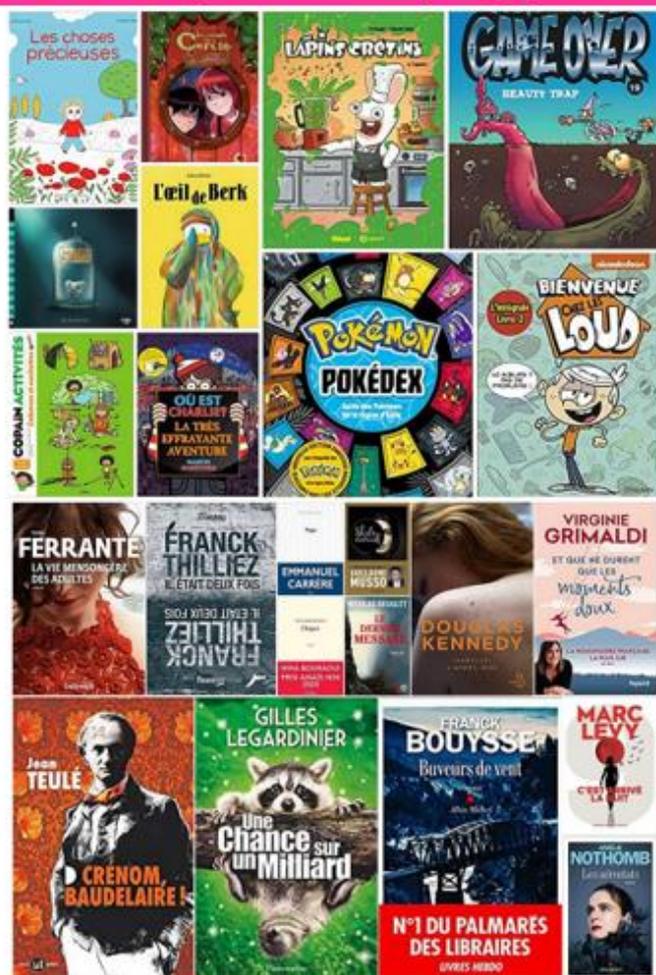
Les activités reprendront, si les conditions sanitaires sont plus favorables :

En janvier : les 21 et 28 jeux.

En février : les 4, 11 et 25 jeux  
le 18 déjeuner-loto

## - Bibliothèque Municipale

Tant que la bibliothèque est fermée,  
réservez et retirez sur RDV  
vos livres pour les bébés  
les enfants, les jeunes et les moins jeunes.  
Catalogue sur [bibliothequecagny.fr](http://bibliothequecagny.fr)



C'est  
gratuit  
pour tous !

Testez  
la boîte numérique !  
Cinéma en famille :  
Le jour des Corneilles



Dès 6 ans  
avec les voix de Jean Reno  
et Laurent Deutsch...

Par mail : [bibliotheque@cagny.fr](mailto:bibliotheque@cagny.fr)

Par téléphone : 02 31 39 21 81

Permanences téléphoniques :

Mercredi : 14 h à 18 h

Judi : 9 h à 12 h 30 et 13 h à 16 h 30

vendredi : 16 h 00 à 19 h 00

2 bis route de Paris – 14 630 Cagny

[bibliothequecagny.fr](http://bibliothequecagny.fr)

[laboitenerique.bibliondemand.com](http://laboitenerique.bibliondemand.com)

## Création d'une association « Club d'Histoire Numismatique et Philatélique » à Soliers.

Contact : Luc DARLET 25 RUE DY Tageret 14540 Soliers – Tél. 06 56 71 13 40 – mail : chinuphi@laposte.net

Cette association, de type loi 1901, a pour projet : « permettre à ses adhérents de découvrir, de s'initier ou d'échanger sur l'histoire de la numismatique et de la philatélie, au travers de tout objet et activité s'y rapportant, au cours de réunions mensuelles, d'exposés voire de conférences (privées ou publiques). Ces réunions seront basées sur le partage de la culture et des connaissances. Elles se dérouleront dans les valeurs de l'amitié entre participants ».

La 1<sup>ère</sup> réunion du Club d'Histoire Numismatique et Philatélique est prévue, sous réserve des conditions sanitaires du moment, le samedi 16 janvier 2021 dans la salle des associations, au-dessus de l'agence postale à côté de la mairie de Soliers.

## Structure Jeunesse

### - Centre de loisirs (3-12 ans) :

Le thème de cette année est Contes et légendes !



M. Jean-Paul HAUGUEL est intervenu auprès des enfants pour conter la légende du Chien Blanc de Cagny. Une très grande majorité d'entre eux, ne la connaissait pas.

Les jeunes du local ont organisé un jeu de piste dans la commune, pour les enfants du centre, reprenant les 4 éléments et les différents lieux de la légende.

Les enfants ont également pu aller sur les traces des créatures étranges grâce à une balade en tracteur à la ferme pédagogique du domaine de Ouézy.

L'association UFOLEP est intervenue pour une découverte de longboard et de carabine laser.



D'autres exemples d'activités : chants, chasse aux loups, différents jeux extérieurs, création de fleurs, de baguettes magiques, de blasons, fabrication d'un château, jeux autour du kin-ball, atelier cuisine.

NORMANDIE

la ligue de  
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire



*Le centre de loisirs est ouvert tous les  
mercredis de 07h30 à 18h.*

*Prochaine ouverture, pendant les  
vacances, du 22 février au 05 mars 2021*

### - Local jeunes (11 – 17 ans) :

Le local jeunes a accueilli jusqu'à 8 jeunes en période scolaire.

Pendant les vacances, 7 jeunes sont venus soit en journée complète, soit en demi-journée.

### Les jeunes ont organisé :

- une chasse aux éléments,
- un jeu de piste dans Cagny,
- un atelier de cuisine pour le local et le centre de loisirs avec la préparation de sablés et d'un velouté de courgettes venant du potager du centre ;
- des jeux de société ;
- du kin-ball,
- une intervention de l'association UFOLEP pour du longboard et de la carabine laser, la réalisation d'une carte du monde projetée sur le mur du local.

Les horaires peuvent varier à cause de la crise sanitaire donc n'hésitez surtout pas à vous renseigner.

Le local jeunes  
est ouvert tous  
les vendredis de  
17h à 22h.

Contact : Blandine Wassner, coordinatrice  
enfance-jeunesse - Impasse des écoles  
Tél : 06 76 58 45 42

Mail :

[centre.loisirs.cagny@laliquenormandie.org](mailto:centre.loisirs.cagny@laliquenormandie.org) ou  
[local.jeunes.cagny@laliquenormandie.org](mailto:local.jeunes.cagny@laliquenormandie.org)

Site internet : [laliquenormandie.org](http://laliquenormandie.org)

Facebook

## Communauté de Communes Val ès dunes



### Maison de Services au Public (MSP)

Suite aux différentes mesures sanitaires, la permanence d'accueil à Cagny est fermée mais vous pouvez être accueilli au sein de la Maison de Services au Public à Bellengreville, **uniquement sur rendez-vous.**

Contactez le service au 02 31 23 68 08.



### Relais Assistants Maternels – La Petite Libellule



M. le maire a remis des calendriers de l'Avent à Valérie JEHANNE, la responsable de la structure, afin qu'elle les distribue aux 24 enfants du RAM de Cagny.

La Passerelle  
en  
Valès dunes



### Epicerie solidaire

Suite à l'apparition du COVID 19, la passerelle a dû s'adapter et changer ses horaires et son fonctionnement ceci jusqu'à la disparition des mesures en place.

Uniquement sur rendez-vous au 02 31 27 15 88

*Permanences*

le mardi de 14h30 à 18h30,  
le vendredi de 11h à 14h30.

Port du masque obligatoire.

### SMEOM



Les bons gestes : où jeter les masques ?

## LES BONS GESTES FACE AU CORONAVIRUS : OÙ JETER LES MASQUES, MOUCHOIRS, LINGETTES ET GANTS ?

COVID-19



Ces déchets doivent être jetés dans un **sac poubelle dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel.**



Lorsqu'il est rempli, ce sac doit être **soigneusement refermé, puis conservé 24 heures.**



Après 24 heures, ce sac doit être jeté dans le **sac poubelle pour ordures ménagères.**



Ces déchets ne doivent **en aucun cas être mis dans la poubelle des déchets recyclables ou poubelle «jaune»** (emballages, papiers, cartons, plastiques).

Pour les professionnels de santé et les personnes infectées ou symptomatiques maintenues à domicile : suivre les recommandations du ministère des Solidarités et de la Santé pour la gestion de vos déchets.

Vous avez des questions sur le coronavirus ?



[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus)



0 800 130 000

# État Civil

## Naissances

Le 28/08 : Gabriel VOISIN  
Le 14/09 : Zélie MARIE  
Le 02/11 : Kaïa THERESE dit DUCHEMIN  
Le 03/11 : Nayah SPONY  
Le 16/11 : Louise FONCLARA



## Félicitations aux parents.

## Mariages

Le 12/09 : Laurent CHENET et Séverine GEOFFROY  
Le 19/09 : Frédéric PIERRE et Corinne RUYTER  
Le 17/10 : Anthony CORMEAU et Ludivine BOURDON



## Félicitations aux mariés.

## Décès

Le 24/08 : Julienne DESIRE veuve COUSTENOBLE (EHPAD)  
Le 25/08 : Annick RIVIERRE (EHPAD)  
Le 31/08 : Janine BARASSIN veuve VAUVRECY (EHPAD)  
Le 05/09 : Lydie LEQUILLEUC veuve SEYNAEVE (EHPAD)  
Le 21/09 : Jacques FAUDAIS  
Le 03/10 : Lucie DAGUENET veuve AUVRAY (EHPAD)  
Le 04/10 : Romane PIERRE  
Le 29/10 : Prissa MICHALEZYRYN veuve TKATCHENKO (EHPAD)  
Le 23/10 : Anna DAMES veuve TROUDE



## Nous présentons nos condoléances aux familles.

## AGENDA

Décembre 2020		Janvier 2021	
Mardi 1 <sup>er</sup> :	Depuis le 1 <sup>er</sup> décembre, la mairie est fermée le mardi après-midi mais ouverte le mercredi matin	Lundi 4 :	Rentrée scolaire
samedi 5 :	Journée commémorative Afrique du Nord - Cérémonie	Lundi 11 :	Fin du dépôt des sapins dans les différents emplacements de collecte
mardi 8 :	Réunion du Conseil Municipal	Mardi 12 :	Réunion du Conseil Municipal
Jeudi 10 :	Club de l'Amitié : distribution de paniers garnis aux adhérents	Jeudi 21 :	Début du recensement de la Population Club de l'Amitié : jeux
Jeudi 17 :	Club de l'Amitié : distribution de paniers garnis aux adhérents	Lundi 25 :	Anciens Combattants : assemblée générale
vendredi 18 :	Vacances scolaires après la classe	Mardi 27 :	Don du sang
lundi 28 :	Début du dépôt des sapins de Noël dans les différents emplacements de collecte	Jeudi 28 :	Club de l'Amitié : jeux
		Février 2021	
		Jeudi 4 :	Club de l'Amitié : jeux
		Mardi 9 :	Réunion du Conseil Municipal
		Jeudi 11 :	Club de l'Amitié : jeux
		Jeudi 18 :	Club de l'Amitié : déjeuner-loto
		Vendredi 19 :	Vacances scolaires après la classe
		Dimanche 21 :	Twirling Sport Cagny : bourse aux jouets
		Lundi 22 :	Ouverture structure jeunesse jusqu'au 5 mars 2021